



Nouvelles des forêts méditerranéennes

N°10 Juin 2008



Editorial

Je crois me faire le porte-parole de tous les lecteurs des *Nouvelles des Forêts Méditerranéennes* en me réjouissant de ce que ce magazine consacre deux numéros de suite aux pays orientaux de la Méditerranée : après la Turquie, voici maintenant la Syrie. Nos collègues européens et maghrébins se voient ainsi confirmé que nous, méditerranéens orientaux, possédons aussi de grands espaces forestiers, et que la gestion forestière fait complètement partie des préoccupations de nos gouvernements.

Si l'on prend la peine de considérer la Syrie, avec : une côte sur la mer Méditerranée, notre lien commun à tous (sauf au Portugal, dont les forêts sont pourtant bien méditerranéennes) ; une superficie nationale un peu supérieure à celle de la Tunisie ; et une longue tradition de gestion forestière... on se rend compte que la Syrie est un pays fort intéressant à connaître et pourrait apporter beaucoup aux débats et aux connaissances. C'est pourquoi je regrette qu'il y ait encore si peu de coopération avec la Syrie, ce pays voisin du mien (la Turquie), probablement en partie à cause du coût des déplacements.

Plus qu'en Europe, mais un peu moins qu'au Maghreb peut-être, la Syrie est concernée par la désertification, un sujet qui a été abordé (parmi d'autres) lors du séminaire international "Forêts, bioénergie et changements climatiques". Omar Mhirit, mon collègue administrateur de l'AIFM, a participé à ce séminaire et nous en rend compte dans ce numéro.

L'existence de telles manifestations (celle-ci et bien d'autres, dont la dernière page des *Nouvelles des Forêts Méditerranéennes* s'efforce de nous informer) prouve, s'il en est besoin, le dynamisme du petit monde des forêts méditerranéennes. Formulons le vœu que des résultats visibles récompenseront la somme de toute cette énergie. Pour des forêts méditerranéennes vivantes, pérennes, belles et dans lesquelles il fait bon vivre pour l'homme.

Turgut CELIKKOL
Administrateur de l'AIFM

Sommaire

Editorial	1
Ca bouge à l'AIFM !	2
Adhésion et abonnement	2
La forêt en Syrie	3
Séminaire "Forêts, bioénergie et changements climatiques"	6
Zoom sur...	7
L'agenda des manifestations	8

Trimestriel édité par l'Association Internationale Forêts Méditerranéennes

Directeur de la publication :
Louis Amandier
Rédaction : Jean Bonnier,
Charlotte Courtin-Ordner, Denys Poulet,
Assistante : Gaëlle Fossoy

TEL : +33 (0)4 91 90 76 70
FAX : +33 (0)4 91 90 71 62
email : info@aifm.org
<http://www.aifm.org>
14, rue Louis Astouin
13002 Marseille FRANCE

Prix au numéro : 0,90 €
Abonnement : 3,50 €

Les articles n'engagent que la responsabilité de leurs auteurs

Dépôt légal : 17 mars 2008
ISSN : 1990-4339
Commission paritaire : 0708 G 88420
Imprimeur : SIRIS, 503 rue Saint Pierre, 13012 Marseille, France

Dernièrement, l'AIFM a participé à...

Casablanca (Maroc)
le 25-26 mars 2008

Omar Mhirit, administrateur de l'AIFM, a participé à la conférence internationale "Forêt, bioénergie et changements climatiques", organisée par l'association Sylva-Monde pour le développement et la protection des forêts et de l'environnement, l'Université Hassan II et l'Ecole Hassania des travaux publics de Casablanca. Le compte-rendu de mission d'O. Mhirit est consultable sur www.aifm.org (section des documents en ligne) ou en page 6 de ce numéro.

Saint Tropez (France)
le 12 avril 2008

Jean Bonnier, secrétaire exécutif, a pris part à une table ronde sur le projet d'Union méditerranéenne, organisée par l'association Horizons Méditerranée, à l'initiative de l'Institut français des hautes études de la défense nationale.

Paris (France)
le 6 mai 2008

Mohamed Larbi Chakroun, président de l'AIFM, a pris part à l'assemblée générale du Plan bleu.

Athènes (Grèce)
du 14 au 16 avril 2008

Francisco Castro Rego, vice président de l'AIFM, était à un atelier sur les changements climatiques dans la conservation et la gestion des forêts méditerranéennes, organisé par le WWF et l'IUCN.

Bari (Italie)
du 8 au 10 mai 2008

Patrizia Tartarino, administratrice, a représenté l'AIFM à l'atelier du CIHEAM et du Plan bleu "Agriculture et développement rural durables en Méditerranée".

Bulletin d'adhésion et/ou d'abonnement

- Cotisation pour les personnes physiques (15 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 17 €
- Cotisation pour les personnes morales (50 €) et abonnement à tarif réduit au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" (2 €) : 52 €
- Cotisation seule pour les personnes physiques : 15 €
- Cotisation seule pour les personnes morales : 50 €
- Abonnement plein tarif au trimestriel "Nouvelles des forêts méditerranéennes" : 3,5 €
- Dons, soutien : €
- TOTAL :** €

Nom :

Prénom :

Nationalité :

Je souhaite recevoir mon courrier :

- en français en anglais
- par courrier électronique (lorsque le format des documents le permet)

Je règle ma cotisation :

- Je souhaite recevoir une facture
- par mandat international net de frais de change et de transfert sur le compte HSBC Marseille n°30056 0019401945406464 60
- par chèque (à joindre à ce bulletin), seulement pour les comptes domiciliés en France
- par carte bancaire, (sauf American Express)
- Numéro : _____
- Date d'expiration : ____ / ____
- Trois derniers chiffres au dos de votre carte : ____
- Indiquez-moi qui, dans mon pays, peut recueillir ma cotisation

E-mail professionnel / personnel (préciser) :

Adresse professionnelle / personnelle (barrer la mention inutile) :

Pays :

Téléphone (avec indicatif du pays) :

Fax (avec indicatif du pays) :

Les forêts de Syrie

La Syrie est un pays en Méditerranée orientale de 18 millions d'habitants, dont 60% sont des citoyens. Elle a une superficie de 185 180 km², dont 32,50% sont des terres cultivables, 20% sont des terres incultivables, 45% sont constitués de steppe et 2,50% sont occupés par des forêts au sens large. La moitié de ces forêts sont des plantations artificielles.

La contribution des forêts au produit national brut est relativement faible, comparée à son rôle majeur dans la protection des bassins versants, la conservation des sols, de l'eau et de la biodiversité, la séquestration du carbone et la lutte contre la désertification, l'offre d'espaces récréatifs et l'écotourisme.

Principales essences

Dans les forêts naturelles

Les deux essences qui occupent respectivement les plus grandes superficies sont le *Pinus brutia* et le *Quercus calliprinos*.

Régions côtières :

Abies cilicica, *Castanea sativa*, *Cedrus libani*, *Ceratonia siliqua*, *Cupressus sempervirens*, *Pinus brutia*, *Platanus orientalis*, *Quercus calliprinos*, *Q. cerris*, subsp. *pseudocerris*, *Q. infectoria*, *Salix alba*.



Basilique Saint Siméon le Stylite - Photo : Jean-Philippe Jahier

Régions intérieures :

Juniperus excelsa, *Pistacia atlantica*, *Populus euphratica* (le long de l'Euphrate), *Quercus aegilops*, *Q. calliprinos*.

Dans les plantations artificielles

Les essences indigènes sont celles qui sont les plus utilisées dans les reboisements, telles que :

- ✓ *Abies cilicica* et *Cedrus libani* dans les zones montagneuses humides et sub-humides de la région côtière,
- ✓ *Pinus brutia*, *P. halepensis* et *Cupressus sempervirens* dans les zones subhumides et semi-arides,
- ✓ *Pistacia atlantica* dans les zones semi-arides et arides de l'intérieur du pays,
- ✓ *Populus alba* f. *roumi* et *P. nigra* f. *hamoui* dans les plaines irriguées de l'Euphrate.

En outre certaines essences étrangères se sont avérées adaptées aux conditions locales, telles que l'*Acacia cyanophylla*, *Casuarina cunninghamiana*, *Cupressus arizonica*, *Eucalyptus camaldulensis*, *E. gomphocephala*.

Situation actuelle

60% des forêts syriennes naturelles sont dégradées par le pâturage abusif, les incendies répétés et les coupes abusives.

Les forêts naturelles *sensu lato* sont classées en trois catégories : 85% sont des forêts de protection*, 10% sont des forêts à usages multiples et 5% sont des forêts protégées.

Aspects institutionnels

99% des forêts appartiennent à l'Etat et sont administrés par

* protection des sols



Village situé sur le plateau calcaire au nord d'Alep - Photo : Jean-Philippe Jahier

la Direction générale des forêts du Ministère de l'agriculture. Elles sont protégées par la loi forestière. La protection des forêts est assurée par des officiers forestiers et des gardes forestiers, sous l'autorité du Directeur général des forêts.

En 2004, la Syrie s'est dotée d'une nouvelle loi forestière qui prend en considération les diverses fonctions des forêts : environnementale, économique, sociale et culturelle, mais aussi l'approche participative dans l'aménagement durable, la lutte intégrée contre les incendies et l'amélioration des droits d'usage.

Enseignement et recherche

L'enseignement forestier supérieur est dispensé dans les départements de foresterie de quatre des cinq universités du pays : Alep, Damas, Lattaquié et Deir Ez Zor. Le diplôme d'ingénierie forestière requiert cinq années d'études post-bacalauréat.

L'enseignement forestier intermédiaire est dispensé à l'Ecole Forestière de Bouka. Cette école forme des rangers en deux années d'études supérieures.

La recherche forestière dans les universités et au Centre national de la Recherche Scientifique met surtout l'accent sur l'aménagement durable des forêts protégées, les espèces ligneuses à usages multiples et leur résistance à la sécheresse, les incendies de forêts et leurs conséquences écologiques et socio-économiques.

Aménagement et traitement des forêts

Les forêts naturelles de pin brutia (*Pinus brutia*) dans les montagnes côtières sont les seules à posséder un plan d'aménagement, qui date de la moitié du siècle dernier et qui est revu tous les dix ans. Le nouveau plan d'aménagement a pour objectifs la protection

contre les incendies ainsi que la conservation de la biodiversité et du paysage. Du fait de leur nature irrégulière, ces forêts sont traitées en bouquets.

Les forêts de chêne kermès (sous sa forme orientale, le *Quercus calliprinos*, vs. sa forme occidentale, le *Quercus coccifera*), quant à elles, sont traitées en taillis simple, en vue de la production de charbon de bois.

Les forêts de sapins de Cilicie (*Abies cilicica*) et de cèdres du Liban (*Cedrus libani*) des montagnes côtières constituent depuis 2005 une zone forestière protégée récréative.

La déforestation à travers l'histoire

L'exploitation des forêts en Syrie a commencé avec l'apparition de l'agriculture et la sédentarisation des sociétés humaines, il y a 10 000 ans

environ. Puis survinrent la domestication des animaux, il y a 7 000 ans environ, et la chasse ; puis la Syrie connut les périodes d'augmentation de la population, le développement des villes et des villages, la construction des palais, des temples, des édifices publics et des flottes maritimes (phénicienne, romaine, byzantine, arabe et ottomane).

Cependant, le déboisement est longtemps resté lent et épargnait les zones montagneuses difficiles d'accès. Il s'est en revanche accéléré aux 19^{ème} et 20^{ème} siècles, en particulier durant les deux guerres mondiales et, à la fin du 19^{ème} siècle, à cause de l'amélioration des moyens de transport, qui a facilité l'accès aux zones montagneuses, épargnées jusqu'alors. La déforestation s'est poursuivie jusqu'à nos jours, mais elle a notablement ralenti depuis une dizaine d'années.

Déforestation et désertification

Le climat en Syrie et dans les pays voisins a subi de grands changements entre 14 000 av. JC et 3 000 av. JC. Mais après cette date, il n'y a plus eu de changements aussi importants de la température et de la pluviosité. D'ailleurs la pluviosité, à partir de 500 av. JC., est restée voisine de celle qui règne de nos jours dans la région.

Par conséquent, il est rationnel de penser qu'on ne peut apparemment pas imputer à une aridification du climat général actuel les évolutions suivantes : la réduction drastique de la couverture forestière, la dégradation accentuée et rapide de la végétation naturelle dans les zones arides et

semi-arides, et l'aridification croissante de l'environnement qui se manifeste en Syrie et dans les pays voisins depuis plus d'un siècle. Il est plus logique de les imputer plutôt à une gestion irrationnelle des ressources naturelles renouvelables en général, et des ressources forestières en particulier.

Cependant, depuis un quart de siècle, la diminution de la pluviosité et le dérèglement de sa répartition saisonnière, dont témoignent les enregistrements des stations météorologiques, accentuent la dégradation de l'environnement et le phénomène de désertification.

Des documents historiques (documents mésopotamiens cunéiformes du deuxième et du troisième millénaire av. JC, égyptiens anciens, bibliques, romains, byzantins et arabes), ainsi que des documents plus récents du 19^{ème} et du 20^{ème} siècle sur l'exploitation des forêts et la désertification, s'accordent avec notre point de vue selon lequel la déforestation en Syrie et dans les pays voisins a largement contribué au déclenchement du processus de désertification.

A la déforestation se sont ajoutées une exploitation abusive du sol et de l'eau, et de longues périodes de sécheresse, fragilisant ainsi les écosystèmes arides et semi-arides en les rendant plus susceptibles de se désertifier.

Une politique nationale raisonnée vise actuellement la protection des forêts, l'augmentation des surfaces boisées et leur aménagement durable en tant que moyens efficaces pour lutter contre la désertification. C'est ce qui se manifeste à travers la nouvelle loi forestière et la nouvelle politi-

que forestière, fondées sur l'aménagement raisonné et durable des ressources naturelles renouvelables, dans lesquelles les forêts et, d'une façon générale, la foresterie et l'agroforesterie (à usages multiples) sont appelées à jouer un rôle essentiel.

Perspectives futures

Une nouvelle politique forestière adaptée aux fonctions et aux rôles multiples des forêts dans le développement durable va bientôt voir le jour en Syrie.

Le Ministre de l'agriculture a signé en 2007 une nouvelle stratégie de lutte intégrée contre les incendies. Cette stratégie réorganise entièrement le système de prévision et de détection des incendies, de communication, de lutte et de réhabilitation des zones incendiées.

Ibrahim Nahal

*Département de foresterie et d'écologie
de l'Université d'Alep (Syrie)
nahalibr@scs-net.org*

Forêts, bioénergie et changements climatiques

Compte rendu de séminaire international

Omar MHIRIT, administrateur de l'AIFM, a représenté l'Association au séminaire international "Forêts, Bio-énergie et changements climatiques", qui s'est déroulé à Casablanca (Maroc) les 25 et 26 mars 2008. Cette manifestation était organisée conjointement par l'association "Sylva-Monde pour le développement et la protection des forêts et de l'environnement", l'Université Hassan II et l'École Hassania des travaux publics (EHTP) de Casablanca.

Le séminaire a été introduit par deux conférences générales :

1. *Impact de la déforestation sur les changements climatiques.* Le Dr. Mohamed Ellatifi, président de Sylva-Monde et du séminaire, a présenté un panorama de l'état des forêts de la planète, de leur répartition, de leurs fonctions et de leurs rôles en mettant l'accent sur les impacts de la dégradation des écosystèmes forestiers et de la déforestation sur la biodiversité et sur les modifications du climat.

2. *La filière bois-énergie en zone tropicale dans le contexte du changement climatique. Enjeux et perspectives de l'économie du carbone sur la gestion durable de la ressource.* Le Dr. Bernard Mallet du CIRAD-France a mis l'accent sur l'importance de l'utilisation du bois comme source d'énergie pour les besoins des ménages dans cette région de la planète où les ressources ligneuses sont abondantes, les enjeux, les déterminants et les perspectives de la politique énergétique eu égard aux différents instruments internationaux existents (Protocole de Kyoto, Réunion de Bali 2007, etc.)

Les principaux thèmes abordés au cours de ces journées ont été répartis selon deux axes principaux :

1. Forêts, bioénergie et développement, dont les contributions ont été axées en particulier sur :

- ✓ la structure et le fonctionnement des écosystèmes forestiers,
- ✓ la forêt et le dioxyde de carbone,

- ✓ les sols forestiers comme réserve du carbone,
- ✓ l'industrie forestière et l'environnement,
- ✓ l'énergie et la bioénergie : sources et consommation...

2. Changements climatiques, risques, impacts et adaptation, dont les contributions ont été orientées vers :

- ✓ l'impact des changements climatiques sur la forêt et l'environnement, les négociations internationales et contexte politique,
- ✓ la contribution des aménagements forestiers à l'anticipation du changement climatique,
- ✓ l'adaptation au changement climatique : secteurs vulnérables, stratégies et formes d'adaptation...

Les échanges et les discussions ont permis d'apporter des précisions et de faire le point sur :

- ✓ L'état actuel des connaissances des conditions de changement climatique et de leur impact sur la préservation des forêts et de l'environnement.

Cèdres et sapins de la forêt de Talasemtane, Rif (Maroc) - Photo : Jean Bonnier



✓ La situation de la consommation d'énergie et de bio-énergie ainsi que le rôle des forêts dans la réduction de l'effet de serre.

✓ Le rôle de la recherche, des pratiques et des politiques dans ces domaines en matière de préservation, de planification et d'aménagement des forêts et de l'environnement.

Ce séminaire, qui vient opportunément à un moment où le changement climatique constitue la plus grande

menace pour les êtres vivants, apporte une contribution, non moins significative, à la connaissance de ce phénomène, de ces enjeux et perspectives dans lesquels les écosystèmes forestiers constituent la trame de fond.

Le séminaire a connu, outre la participation du Maroc, celle de nombreux pays dont la France, la Turquie, la Malaisie, l'Algérie, le Canada ; l'Italie, l'Espagne, la Suède, la Tunisie...

Omar Mhirit a eu l'honneur de présider et de modérer la première séance consacrée aux conférences générales introductives. Il a aussi essayé de faire connaître l'AIFM parmi les participants durant les inter-séances et les pauses.

Le président de Sylva-Monde et président du séminaire a promis de publier la synthèse et les actes de cette manifestation sur www.geocities.com/sylva-monde/accu.htm?200810

Zoom sur un(e) nouvel(le) adhérent(e)

Chaque numéro, *Nouvelles des forêts méditerranéennes* vous présente un(e) nouvel(le) adhérent(e)

Le département de foresterie et des ressources forestières renouvelables de la Faculté de biotechnologie de Ljubljana a rejoint l'AIFM en 2008, en adhérent en tant que personne morale. Kristjan Jarni, professeur assistant, nous présente ici son département.

Avec une couverture forestière de 60% du territoire, on peut dire que la Slovénie est un pays de forêts, où les travaux forestiers planifiés existent depuis longtemps.

L'activité

Le Département de foresterie de la Faculté de biotechnologie est la seule institution de Slovénie à offrir des programmes d'études pour les spécialistes en foresterie. Il compte environ 400 étudiants et dispense des cours de niveaux licence ("bachelor"), master et doctorat. En dehors des docto-

Site web : www.bf.uni-lj.si

Univerza
v Ljubljani
Biotehniška
fakulteta



rats, les cours sont organisés selon les Accords de Bologne (visant à harmoniser l'architecture du système européen d'enseignement supérieur).

L'organisation

Le Département compte 35 enseignants chercheurs titulaires, ainsi que 10 employés administratifs et des services généraux. C'est donc un département orienté vers la recherche, tout en assurant un très bon accueil des étudiants. Nous sommes spécialistes de tous les aspects de recherche sur les peuplements anciens et sur les forêts naturelles, sur la foresterie des étendues continues, la foresterie de montagne et les opérations forestières

de petite échelle.

La coopération

D'autre part le Département est impliqué dans la coopération internationale pour l'enseignement et la recherche. Dans le cadre de projets Socrates et Erasmus, nous coopérons activement avec plusieurs universités de l'Union européenne. Le Département est membre de l'organisation internationale IUFRO (Union internationale des organisations de recherche forestière) et de l'Institut européen de foresterie (EFI). Nos activités de recherche prennent activement part dans les projets européens COST (Coopération Scientifique et Technique), dans les projets des programmes-cadres de l'Union européenne et dans des organisations internationales telles que WWF, UICN (Union internationale pour la conservation de la nature) et IALE (Association internationale de l'écologie du

Les forêts méditerranéennes, on en parle !

Pour plus de détails et des informations régulièrement mises à jour, n'oubliez pas de consulter l'agenda sur notre site web (www.aifm.org).
Et n'hésitez pas à nous tenir informés de toutes les manifestations qui ne figurent pas sur cet agenda, il n'en sera que plus complet !

Conférence "Biodiversité dans les écosystèmes et paysages forestiers"

Du 5 au 8 août 2008 - Kamloops (Canada)

email : iufro@tru.ca

Page web : www.tru.ca/iufro.html

Rencontre annuelle d'EFIMED

17 septembre 2008 - Orvieto (Italie)

Page web : www.efi.int/portal/shortcuts/regional_office_efimed

Conférence annuelle de l'EFI et séminaire scientifique sur l'adaptation du paysage forestier aux changements environnementaux

18 au 20 septembre 2008 - Orvieto (Italie)

Page web : www.efi.int/portal/news_events/events/extra/2008/efi_2008_annual_conference_and_scientific_seminar/programme/

Questions autour des acquis et des besoins de recherche en matière de forêt méditerranéenne

23 septembre 2008 - Saint Maximin (France)

Page web : www.foret-mediterraneenne.org/evts.htm

Développement local et gestion des ressources naturelles en zone aride

30 septembre 2008 - Paris (France)

Site web : www.naturalite.fr

Questions autour de l'organisation et du transfert de la recherche en matière de forêt méditerranéenne

30 septembre 2008 - Montpellier (France)

Page web : www.foret-mediterraneenne.org/evts.htm

Colloque biodiversité, naturalité, humanité

Du 27 au 31 octobre 2008 - Chambéry (France)

Site web : www.arenidf.org/cooperation/developpement-sept08/developpement-sept08.html

Conférence internationale "L'eau et les forêts : une vérité qui arrange ?"

Du 30 au 31 octobre 2008 - Barcelone (Espagne)

Contact : Efimed

Site web : www.efi.int/portal/about_efi/organisation/regional_offices/efimed/information_and_dissemination/water_and_forests_conference_2008/

Conférence internationale sur la filière forêt-bois européenne : des bio-réponses aux nouveaux enjeux climatiques et énergétiques

Du 6 au 8 novembre 2008 - Nancy (France)

Site web : http://ns32735.ovh.net/wabilis_v4/publi/page.php?id=2&rang=0&domain=34&lang=fr_FR

Un enjeu à partager entre chercheurs et gestionnaires : la production durable de biens et services en forêt méditerranéenne

Du 27 au 28 novembre 2008 - Etang des Aulnes (France)

Page web : www.foret-mediterraneenne.org/evts.htm

2^{ème} conférence internationale sur les zones arides, les déserts et la désertification

Du 14 au 17 décembre 2008 - Sede Boquer Campus (Israël)

Site web : <http://cmsprod.bgu.ac.il/Eng/Units/bidr/desertification2008>

13^{ème} congrès forestier mondial sur le thème "Développement forestier : équilibre vital"

Du 18 au 25 octobre 2009 - Buenos Aires (Argentine)

e-mail : info@cfm2009.org

Site : www.wfc2009.org

Ce numéro a été publié avec l'aide des partenaires suivants :

